



# CONFRÉRIE DES FINS PALAIS ÉLOYSIENS

Cour des équipages - 103, rue Jean-Jaurès - 63700 Saint-Éloy-les-Mines  
Blog : <http://finspalaiseloysiens.hautetfort.com> — E-mail : [fins\\_palais\\_eloysiens@yahoo.fr](mailto:fins_palais_eloysiens@yahoo.fr)

À Saint-Éloy-les-Mines, le 14 février 2009

Cher Compagnon,

L'Assemblée Générale de la Confrérie aura lieu le **dimanche 8 mars 2009**, à **10 heures** précises, au caveau de la Confrérie, cour des Équipages, 103, rue Jean-Jaurès à Saint-Éloy-les-Mines.

### Ordre du jour :

**Bilans annuels : bilan moral et bilan financier — Cotisations 2009 et propositions d'intronisations — Présentation des manifestations à venir : Fête des vins de France et Saveurs du terroir, voyage annuel, soirée dansante, Fête des Crus du Beaujolais, repas champêtre, etc. — Questions diverses.**

En raison de l'importance de cette réunion annuelle, la présence de tous les membres est vivement souhaitable. **Tous les compagnons ayant une tenue en leur possession sont priés de l'apporter pour la traditionnelle photo de groupe qui sera prise à l'issue de la réunion.** Tassou et cordon pour les autres.

Après le vin d'honneur offert au caveau, nous nous retrouverons à la salle des fêtes Marcel-Beaulaton vers **13 heures**, pour l'apéritif et le déjeuner préparé par le restaurant « **Le Gourmand** », de Louroux-de-Bouble. Au menu :

**Terrine de canard farcie au foie gras et son mesclun à l'huile de noix – Soufflé de rascasse à l'oseille et son croustillant au gros sel – Trou gourmand – Rôti de veau à la crème de girolles – Polenta crémeuse aux petits légumes – Purée de carottes – Assiette de fromages et sa petite salade – Croustillant à l'orange et sa sauce chocolat.**

Les épouses et les enfants sont, bien sûr, cordialement invités. Nous rappelons que, pour répondre au souhait exprimé par plusieurs compagnons, le principe du placement par « tirage au chapeau » a été abandonné. La soirée dansante, animée par **Jo Boilot**, sera suivie, moyennant un supplément modique, d'une soupe à l'oignon et d'une petite collation qui clôtureront cette journée.

Afin d'organiser celle-ci dans les meilleures conditions, nous te serions reconnaissants de bien vouloir nous retourner le coupon réponse ci-dessous — accompagné de ton règlement si tu participes au repas — **avant le 28 février**, délai de rigueur. Le coût de la participation reste, comme les années précédentes, fixé à **40 euros par personne**.

Nous comptons sur ta présence et te prions de croire, cher Compagnon, à l'expression de nos sentiments confraternels,

Le Bureau Exécutif

### COUPON-RÉPONSE

à retourner avant le **28 février** à René Perrot — « Les Ayes » — 63560 Teilhet

Prénom et NOM : \_\_\_\_\_

participera \_\_\_\_\_ à l'Assemblée Générale  
ne participera pas<sup>1</sup> \_\_\_\_\_

participera \_\_\_\_\_ au déjeuner } du 8 mars 2009  
ne participera pas<sup>1</sup> \_\_\_\_\_

Nombre de personnes : \_\_\_\_\_ × 40 euros = \_\_\_\_\_  
Ci-joint, chèque d'un montant de : \_\_\_\_\_ euros

À \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

(Signature)

<sup>1</sup> Rayer la mention inutile. Si tu as une tenue en ta possession et que tu ne puisses être présent, merci de bien vouloir confier ladite tenue à un autre compagnon pour inventaire et vérification de l'état des robes.